

Image not found or type unknown



Dettes credits lors mariage

Par **naydacasa11**, le **13/04/2012 à 21:03**

Bonjour, rnje suis actuellement en instance de divorce. rnun mois avant le mariage j ai fais un rachat de credit. rnest ce qu il est tenu de me rembourser une moitié avant le divorce??? rnj ai aussi fais un credit revolving pendant le mariage . rnces deux credits sont a mon nom seulement. rnnous sommes marié sans contrat de mariagernmerci de me repondre

Par **Marion2**, le **14/04/2012 à 09:19**

Votre mari n'est nullement tenu de rembourser les dettes que vous avez faites avant le mariage. rn rnPour le crédit fait pendant le mariage, vous pouvez demander à ce que le remboursement soit partagé entre lui et vous.

Par **naydacasa11**, le **14/04/2012 à 13:52**

merci